La méthodologie d'élaboration du programme :

Ecouter, proposer, innover

Depuis 2011, des groupes de travail se sont constitués pour élaborer des lignes programmatiques dans plusieurs domaines, à l'échelle du territoire du Brabant wallon. Dans ces secteurs identifiés comme prioritaires, les groupes ont rassemblé des experts de la société civile et internes à Ecolo pour déterminer ensemble des objectifs ambitieux. Six groupes ont été constitués : développement territorial et logement, mobilité, environnement, cohésion sociale, enseignement, jeunesse. Chacun de ces groupes était piloté par une personnalité qui, au sein d'Ecolo BW, possède une expérience importante dans une de ces matières. La méthode peut légèrement varier d'un groupe à l'autre, mais l'idée de base est la même : formuler des propositions, les confronter aux acteurs de terrain et faire ainsi évoluer notre programme vers un catalogue de mesures concrètes, réalistes et novatrices.

Le programme que vous tenez dans les mains est donc issu d'une concertation sur plusieurs niveaux. Piloté par des personnalités d'Ecolo, les groupes de travail ont rencontré des experts et acteurs du monde associatif dans ces différentes matières, issus de la province ou des régions qui l'entourent. La démarche vide à comprendre les besoins et les demandes des acteurs de terrain et discuter des réponses à y apporter. Ensemble, nous avons produit un texte qui résume la vision d'Ecolo pour le développement économique, social, culturel et territorial du Brabant wallon. Nous en sommes convaincus, cette vision participative et prospective est indispensable pour permettre de construire l'avenir de manière sereine.

Note préliminaire

De la nécessité de la réflexion prospective

Entre 2006 et 2012, les partis politiques ont voulu unir leurs forces autour d'objectifs communs à l'horizon 2020 et ont confié à l'IBW le secrétariat du groupe de travail politique. Nous ne sommes pas satisfaits du résultat. Les travaux fournis ont été d'amplitude et d'apport inégaux, aboutissant pour certains à une déclaration d'intentions, sans objectifs ni mesures concrètes. Un manque de proactivité a de plus été constaté. Par ailleurs, fixer un horizon de réflexion plus lointain et favoriser la participation d'un plus grand nombre d'acteurs s'avère indispensable. Ottignies-Louvain-la-Neuve a réalisé ce travail à l'horizon 2050. La Province a tout intérêt à le faire également.

Une vision du territoire du BW sera développé à l'horizon 2050, au travers d'un processus ouvert et participatif. Le processus sera piloté par la Province et associera toutes les parties prenantes (dont toutes les intercommunales). La qualité et le développement du patrimoine environnemental est un élément central de l'approche « 2050 », mais tous les thèmes importants pour l'avenir du BW devront être traités. Il sera fait référence au travail de prospective d'autres institutions (SDER) et de divers groupes de réflexion existants. La Province veillera à ce que l'expertise créée soit partagée avec des communes qui veulent développer une vision prospective de leur territoire.